

dégageait de cette fosse, dans laquelle aucun objet n'a été trouvé et qui ne renfermait pas non plus d'ossements d'animaux, mais seulement des débris de poteries gallo-romaines.

La troisième fosse se trouvait à l'entrée du chemin de Bethembus ; là, peu de tessons de poteries, mais un amas de pierres et un fer à cheval, ainsi que quelques ossements de chevaux.

Ces trois fosses incinérées sont situées près des chemins ; elles n'offrent de variante que dans leur composition et M. l'abbé Martinval croit qu'on peut les reporter à l'époque des premières invasions franques, aux IV^e et V^e siècles.

M. Dusuzeau fait remarquer que l'aspect de ces fosses ne semble pas indiquer des fosses à incinération proprement dites, mais qu'on doit se trouver là en présence ou de débris réunis après un massacre et un incendie, comme il y en eut tant sur le territoire de la Gaule, à la fin du III^e et du IV^e siècles, à moins qu'il ne s'agisse de corps déplacés et transportés plus tard dans une sorte d'ossuaire. La présence de fers de cheval semble exclure l'hypothèse de sépultures romaines intactes.

M. de Roucy présente, à cette occasion, les dessins de vases dessinés par M. Cauchemé, trouvés au Mont Chyprais, près de Lacroix-Saint-Ouen, et ayant renfermé des restes de corps incinérés. Il cite également plusieurs exemples de cimetières fouillés par lui et dans lesquels les sépultures par incinération et par inhumation, se trouvent confondues, notamment pour l'époque gauloise, à Baron, près Senlis, et à Saint-Maur.

Il rappelle de plus que l'usage d'entourer les corps de charbon afin d'en empêcher la corruption remonte à une date très ancienne, que, de plus, on rencontre même au Moyen-Âge dans les sépultures, des vases percés de

trous, remplis de charbon et qui ont dû être déposés avec de l'encens et des parfums dans les sépultures.

M. de Marsy rappelle que cet usage a été constaté dans un certain nombre de sépultures trouvées dans l'ancien cimetière de Saint-Jacques et que plusieurs de ces vases ont été déposés au Musée. Il signale une variante de cet usage qu'il a été à même de constater dans une récente visite du Musée de Brive. Certaines tombes en pierre du Moyen-Age ont dans leurs parois intérieures des sortes de niches creusées, dans lesquelles les parfums ont été déposés sur de petits amas de charbons.

M. de Marsy, en invitant ses confrères à prendre part à la cinquante-septième session du Congrès archéologique qui se tiendra à Brive, du 17 au 24 juin 1890, trace le tableau des localités qui seront visitées et donne une description sommaire de quelques-uns des monuments de la Corrèze et du Lot. Il signale tout particulièrement le cloître et la salle capitulaire de Tulle ; l'église d'Obazine et l'aqueduc de Coyroux, le pèlerinage de Roc-Amadour, avec ses chapelles attachées en quelque sorte aux flancs du rocher, les sculptures de la Renaissance de l'église et du château d'Assier et celles du Petit-Séminaire de Brive.

Il annonce également qu'il y aura cette année deux expositions rétrospectives, l'une à Tours, l'autre dans la Loire, à Roanne.

Les communications annoncées précédemment sont, sur la demande de leurs auteurs, remises à la séance prochaine dans laquelle seront examinés les projets d'excursions pour 1890.

Le Secrétaire, MARSY.